



Fissure dans le plafond sous la peinture.

Par **Wolf**, le **31/08/2011** à **18:58**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 30 ans à un organisme loueur. J'ai constaté depuis une dizaine de jours, qu'une fissure s'est créée sur le plafond d'une pièce. Cette fissure d'une trentaine de centimètres dans le béton a décollé l'enduit et la peinture. Je suis allé à l'agence de cet organisme et après explication, cette société n'envisage de faire aucune réparation. Que puis-je faire pour que cette office engage des travaux de réparation afin que cette fissure ne s'agrandisse pas.

Merci de votre réponse.

Cordialement

C.ROBERT

Par **mimi493**, le **31/08/2011** à **20:13**

Est-ce une fissure provoquant une gêne esthétique ou avez-vous un trouble de jouissance ?

Par **Wolf**, le **31/08/2011** à **20:31**

Merci de votre interet pour ma question.

Aucun trouble de jouissance si ce n'est que l'enduit et la peinture se sont décollés du béton laissant apparaitre le béton fissuré sur 30 cm. Gros problème d'esthétisme et travaux de remise en état à prévoir.

encore merci.

C.ROBERT

Par **mimi493**, le **01/09/2011 à 12:45**

Envoyez une LRAR au bailleur afin d'acter que vous avez prévenu (gardez copie de la lettre + l'AR), les mettant en demeure d'effectuer la réparation en vertu de l'article 6 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989, qu'à défaut, vous serez contraint de prendre les mesures nécessaires.

Voyez la réaction.

Là, vous avez le risque de recevoir la plaque de peinture sur la tête, quand même.

Par **Wolf**, le **01/09/2011 à 13:13**

mimi493, je vous remercie pour vos conseils.

Cordialement

C.ROBERT